

R3 Mettre en place et ajuster le processus d'implication des populations

Fiche R3-1 Mettre en place et ajuster le processus d'implication des populations, vue d'ensemble

(au niveau des acteurs rassemblés)

Pourquoi :

- Au départ, les différents acteurs n'ont pas forcément la même vision du processus d'implication des populations, de la stratégie à suivre et de ses modalités. Il est important d'éviter toute confusions et incertitudes susceptibles de déboucher sur des inquiétudes, des malentendus, des mésententes, des suspicions réciproques et finalement sur un rejet des solutions proposées : « *dans tous les cas, il importe de préciser le rôle⁴² que les parties intéressées et touchées peuvent jouer de même que le moment où elles participeraient au processus et la façon dont elles le feraient* » (Santé Canada, 2000b).
- Un partage sur la stratégie et les modalités d'implication des populations, voire sur l'analyse du contexte qui en est à l'origine, peut grandement contribuer à une relation de coopération et de confiance. Elle peut notamment rassurer sur la sincérité du processus.
- La concertation avec les populations sur cette question, comme sur l'ensemble de la gestion du site pollué, est un facteur de qualité et d'efficacité : elle aide à assurer une implication des populations adaptée aux besoins.

Objectif : Aboutir à une processus d'implication des populations commun, voire concerté, et pleinement adapté aux besoins.

Limites :

- L'explicitation formelle et la discussion de la stratégie et des modalités d'implication des populations, et de leurs fondements, n'est pas toujours nécessaire, en particulier dans le cadre d'un processus d'implication léger ou d'une relation aux populations sereine, cordiale, sans enjeux exacerbés. Trop de formalisme peut alors paraître déplacé et introduire un "froid", voire un début de défiance, dans les relations avec les populations.
- On ne peut garantir que tous les acteurs "joueront carte sur table" quant à leurs visions respectives du processus d'implication des populations et à leurs fondements, soit par crainte d'incompréhension ou de rejet de la part d'autres acteurs, soit pour se garder de la marge de Sécurité. Il est toutefois considéré que la tentative de clarification ne peut être que positive.

⁴² Incluant ici le degré et le champ de l'implication des populations.

Comment :
1^{er} niveau

Comment	Qui	Quand
Par défaut, <i>i.e.</i> en l'absence de concertation avec les populations sur la question, le choix la stratégie et les modalités communes d'implication des populations seront co-décidés par le maître d'ouvrage en concertation et les pouvoirs publics (cf. § 7.5 p 76).	Resp. acteurs MO et PP	Début de projet et au delà
Adapter les modalités des échanges sur le processus d'implication des populations : <ul style="list-style-type: none"> • Au degré d'ouverture retenu sur ce point. Cf. fiches "<i>Bien communiquer</i>" (p 164 et suivantes), notamment tableaux p 171 et suivantes. • Au climat relationnel avec les populations et aux enjeux : expliciter et formaliser davantage dans un climat relationnel tendu, et des enjeux exacerbés et/ou importants : cf. Exemple 60 ci-dessous. Aborder le sujet en comité(s) restreint(s) au préalable.	Resp. Implic ^o	Début de projet et au delà
Mettre en place un dispositif de concertation intermédiaires entre certains groupes d'acteurs, en particulier : <ul style="list-style-type: none"> • entre le maître d'ouvrage et les pouvoirs publics, • entre la mairie et la préfecture, s'ils ne sont pas déjà dans la même équipe de site (<i>i.e.</i> en cas de positionnements différents), afin de préparer les décisions, éviter certaines controverses en public qui affecteraient la crédibilité de l'action de ces acteurs (§ 5.5 p 57).	Resp. acteurs	Début de projet et au delà
<ul style="list-style-type: none"> • Clarifier les rôles vis-à-vis de la gestion du site, les préoccupations et attentes : Fiche R3-3 p 143. • Choisir et partager des objectifs, un degré et un champ d'implication des populations : Fiche R3-4 p 147. • Choisir et partager des règles d'interaction entre les acteurs : Fiche R3-5 p 149. • Définir, partager, suivre un plan d'action pour l'implication des populations : Fiche R3-6 p 159. 	Resp. Implic ^o Resp. acteurs impliqués dans le choix du processus	Début de projet et au delà Ces actions pourront se chevaucher dans le temps
Informier le grand public sur le processus mis en place.		
Planifier et réaliser des évaluations du processus d'implication : ses objectifs correspondent-ils aux besoins de la population, est-il à même d'atteindre ses objectifs ? (COWAM, 2006).		Au cours du projet

2^e niveau

Comment	Qui	Quand
Afficher des principes pour l'implication des populations : Fiche R3-2 p 141.	Resp. Implic ^o Resp. acteurs	Début de projet et au delà
Les intervenants mettent en commun et discutent leurs choix respectifs de stratégie et de plan d'implication des population (Fiches R2 p 108 et suivantes).		

Contre-exemples :

- Exemple 70 : Méconnaissances des rôles et manques de règles p 153.

Exemples à suivre :

La société Kodak a monté de sa propre initiative un groupe local de réflexion sur le devenir de son *site de Sevran*. D'emblée, elle a explicitement laissé toute latitude à ce groupe quant aux scénarios envisageables, à une restriction près: les usages sensibles (habitations, potagers, écoles,...) devaient être exclus.

Le climat relationnel était serein, voire confiant et cordial avec le temps, même si les enjeux étaient perçus comme importants pas les riverains (cadre de vie, cadre social) ; le processus d'implication était relativement léger : mairie, riverains, élus, sans la préfecture ni ses services. Dans ce contexte, l'explicitation et la discussion de la stratégie et des modalités d'implication des populations auraient paru déplacées et pu introduire un "froid", voire un début de défiance, auprès des populations.

La société Kodak avait élaboré un plan d'ensemble interne de la concertation. Il n'a pas été communiqué.

Le plan et l'échéancier des études faisaient partie du champ des discussions du groupe de travail et de l'information du grand public. C'était implicite mais partagé.

Les modalités ont été introduites de façon largement implicite par kodak, de façon naturelle au fil de l'eau, et acceptées de même (selon toute apparence). Ces règles d'interaction correspondaient à des règles « normales en société ».

« Les opinions divergentes ont été reprises dans les comptes-rendus des réunions du groupe de réflexion sur le devenir du site. [Il n'y avait] pas de divergence véritable à noter au moment du rapport du groupe de réflexion ».

L'impartialité des études n'a pas été mise en question par les populations. Il en a été de même, au delà des questions posées et demandes exprimées, dans le contexte relativement similaire de la *réhabilitation de l'ancien site Renault de Boulogne-Billancourt*, où les études clés ont toutefois d'emblée été soumises à tierce-expertise à la demande de l'Inspection des Installations classées.

(Source : maître d'ouvrage)

Exemple 60 : Echanges sur le processus d'implication des populations dans la reconversion de deux sites